

École doctorale Abbé-Grégoire (ED 546)

L'école doctorale



L'école doctorale Abbé-Grégoire du Cnam a été créée en septembre 2011 avec un périmètre thématique regroupant les sciences humaines et sociales et les sciences de gestion. Elle a pour mission d'organiser le parcours des futur.e.s docteur.e.s, depuis la première inscription en thèse jusqu'à la remise du diplôme de doctorat. L'orientation de l'ED Abbé-Grégoire est déterminée par son conseil, composé de représentant.e.s des unités de recherche qui la constituent, des doctorant.e.s et du personnel, ainsi que de personnalités scientifiques et professionnelles. Ce conseil valide l'offre de formation, la convergence des pratiques d'encadrement doctoral, l'orientation de recherche des thèses en cours. L'ED Abbé-Grégoire est pilotée par une équipe de direction composée de Stéphanie Chatelain-Ponroy, Elsa Chachkine,

Madina Rival et Jean-Claude Ruano-Borbalan.

Intégrer l'école doctorale Abbé-Grégoire

- + [Marche à suivre et informations pratiques](#)
- + [Les études doctorales au Cnam de l'inscription à la soutenance et à l'après-thèse](#)

Le parcours doctoral

Outre la thèse, le parcours doctoral comprend des formations (séminaires, UE du Cnam, MOOC) et des activités professionnelles et de recherche (activités valorisables) qui contribuent au développement des compétences des chercheur.euse.s.

- + [En savoir plus sur le parcours doctoral](#)

Une priorité : la professionnalisation

La professionnalisation est au cœur des missions du Cnam. L'école doctorale forme par la recherche des professionnel.le.s de très haut niveau. L'école doctorale Abbé-Grégoire regroupe un double public de doctorant.e.s (salarié.e.s et formation initiale) issus des formations de master et d'ingénieurs. Le doctorat du Cnam forme des docteur.e.s capables de s'insérer dans la recherche académique ou industrielle, dans les fonctions institutionnelles et managériales centrales et intermédiaires des entreprises, dans l'encadrement des institutions et organisations nationales ou internationales et également au sein des tissus associatifs ou de l'économie sociale et solidaire.

L'ED est attentive au développement d'une politique de relations avec les entreprises et les institutions qui passe en particulier par un renforcement des contrats Cifre.

Des débouchés identifiés

Les docteur.e.s peuvent postuler à des emplois dans le secteur public, notamment dans le secteur de la recherche ou celui de l'enseignement ; le doctorat est en effet le grade universitaire généralement nécessaire pour devenir maître.sse de conférences ou chercheur.e dans un établissement public. Les organisations concernées par ces emplois sont les universités, les grandes écoles, les autres établissements publics à caractère scientifique et technologique ou encore le CNRS.

Mais des débouchés sont aussi possibles dans le secteur privé. Les entreprises, les organisations, ou encore les associations peuvent en effet recruter des chercheur.e.s très spécialisé.e.s dans un domaine.

Le doctorat préparé au sein du Cnam permet ainsi aux diplômé.e.s d'envisager une mobilité professionnelle, soit au sein de leur organisation ou institution, soit par mobilité externe en leur fournissant une qualification reconnue par le principal établissement français de formation tout au long de la vie. Le doctorat du Cnam comporte ainsi des spécialités correspondant à des métiers et professionnalités de haut niveau, dans des domaines identifiés au sein des unités de recherche qui la structurent parmi lesquels : le travail social ; l'urbanisme et la politiques de la ville (autour de la mobilité et de ses problèmes) ; l'innovation industrielle ; la formation et l'ingénierie de formation ; l'ingénierie documentaire et le management des système d'information ; la médiation et la diffusion des sciences et techniques ; le management et le changement organisationnel/RH , etc.

 [Le règlement intérieur de l'ED Abbé-Grégoire](#)

 [Liste des membres du Conseil de l'école doctorale Abbé-Grégoire](#)

Calendrier des Conseils de l'ED Abbé-Grégoire

Jeudi 10 octobre 2019 de 9h00 à 11h00

Mardi 25 février 2020 de 9h00 à 11h00

Jeudi 25 juin 2020 de 9h00 à 11h00